

Fraternité

Impôt sur les revenus de 2020 Avis de dégrèvement établi en 2022

La notice de cet avis est disponible en <u>cliquant ici</u> ou sur impots.gouv.fr

CENTRE DES FINANCES PUBLIQUES SIP COLOMIERS 1 ALLEE DU GEVAUDAN CS 20314 31776 COLOMIERS CEDEX

Vos références

Numéro fiscal (C): 14 66 780 620 088

Référence de l'avis : 22 31 M013686 77A

Adresse d'imposition :

APPARTEMENT 122 BATIMENT

5 BD DE PIBRAC

31770 COLOMIERS

 Numéro FIP :
 310 12 47 7142618789 4 Z

 Numéro de rôle :
 917

 Date d'établissement :
 06/06/2022

 Date de mise en recouvrement :
 30/04/2022

Identifiant service: 31093

ABASSI-MHAMDI RAFIAA APPARTEMENT 122 BATIMENT 5 BD DE PIBRAC 31770 COLOMIERS

Vos contacts

Par messagerie sécurisée

dans votre espace particulier sur impots.gouv.fr

Par téléphone

au 0 809 401 401 * du lundi au vendredi, de 8h30 à 19h

Sur place

auprès de votre centre des finances publiques (horaires sur impots.gouv.fr, rubrique « Contact »)

SIP COLOMIERS
SAID 1ER SECTEUR
1 ALLEE DU GEVAUDAN
CS 20314 31776 COLOMIERS CEDEX

* (service gratuit + coût de l'appel)

Le détail de votre nouvelle imposition figure sur les pages suivantes.

Si votre avis contient une restitution ou le dégrèvement d'une somme que vous avez déjà payée, vous serez remboursé prochainement.

Pour être remboursé plus rapidement à l'avenir et de manière plus sécurisée, communiquez vos coordonnées bancaires sur impots.gouv.fr. Elles seront utilisées pour vos prochains prélèvements ou remboursements.

Nombre de parts :

2,00

Plus de détails dans la (les) page (s) suivante (s).

Pour retrouver toutes les informations relatives à votre prélèvement à la source (taux, options...), rendez-vous sur le service « Gérer mon prélèvement à la source » accessible dans votre espace particulier sur impots.gouv.fr.

Avis de dégrèvement

Impôt sur les revenus de 2020

Feuillet n°: 1/3 N°fiscal: 14 66 780 620 088

Déclarant 1 - Nom de naissance : MHAMDI

situation du foyer	cas particulier	enfants majeurs célibataires	enfants mariés	personnes recueillies handicapées	
D	Т				
RÉSIDENCE	EXCLUSIVE	RÉSIDENCE	ALTERNÉE	NOMBRE	
enfants mineurs ou handicapés	dont enfants handicapés	enfants mineurs ou handicapés	dont enfants handicapés	DE PARTS	
1				2,00	
Détail des revenus Salaires Déduction 10% ou frais ré Salaires, pensions, rentes Revenu brut global CSG déductible Revenu imposable Impôt sur les revenus sou Montant net de votre impo	eelss netss netss	Déclar. 1 17037 - 1704 15333	Enfa	nt(1) Total 0 0 15333 15333 0 15333 0	
IMPOT NET					
Total de l'impôt sur le revo	enu net —			0	
CALCUL DU SOLDE DE		2020 :			
IMPOT SUR LE REVENU	J				
Impôt sur le revenu 2020	dû ⁵³ :			0	
Vous n'êtes pas imposable	le à l'impôt sur le revenu.				
Suite en page suivante >>	>>				

Si vous souhaitez contester le montant de votre impôt, vous pouvez effectuer une réclamation sur votre messagerie sécurisée sur impots.gouv.fr ou par courrier adressé à votre centre des finances publiques. Cette réclamation doit être présentée au plus tard jusqu'au 31 décembre de la 2º année suivant celle de la mise en recouvrement du présent avis (dans les conditions prévues aux articles R*190-1 et R*196-1 du livre des procédures fiscales). Si l'impôt fait suite à une procédure de reprise ou de rectification, vous pouvez le contester dans le délai, s'il est plus favorable, dont dispose l'administration pour l'établir (article R*196-3 du livre des procédures fiscales). Ce délai expire, sauf exception, le 31 décembre de la 3º année suivant celle au cours de laquelle est intervenue la proposition de rectification. Pour les revenus de l'année 2018, le droit de reprise de l'administration fiscale s'exerce jusqu'à la fin de la 4º année qui suit celle au titre de laquelle l'imposition est due soit, le 31 décembre 2022 (Il de l'article 60 de la loi n°2016-1917 du 29 décembre 2016 de finances pour 2017).

Avis de dégrèvement N°fiscal : 14 66 780 620 088	Impôt sur les revenus de 2020 Feuillet n° : 2 / 3		
>>> Suite de votre avis			
INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES Revenu fiscal de référence ²⁵		15333	
MONTANT DU DEGREVEMENT Montant de votre impôt net		- 0	
Montant du dégrèvement PLAFOND EPARGNE RETRAITE		= 0	
Le plafond disponible pour la déduction des cotisations versées en 2021, pour la déclaration des revenus à souscrire en 2022 est de :			
Plafond total de 2019	Déclar. 1 15810	Enfant(1) 15810	
Plafond non utilisé pour les revenus de 2018 Plafond non utilisé pour les revenus de 2019 Plafond non utilisé pour les revenus de 2020 Plafond calculé sur les revenus de 2020	3923 + 3973 + 4052 + 4114	3923 + 3973 + 4052 + 4114	
Plafond pour les cotisations versées en 2021	= 16062	= 16062	
Le présent avis complète et remplace le précédent 37			
PRELEVEMENT A LA SOURCE			
Attention, ces informations ne prennent pas en compte les actions que vous avez pu réaliser sur impots.gouv.fr depuis la constitution du présent avis.			
Suite en page suivante >>>			

N°fiscal : 14 66 780 620 088	 Feuillet n°: 3 / 3		
>>> Suite de votre avis Taux personnalisé qui sera utilisé par votre organisme collecteur (employeur, caisse de retraite) pour le prélèvement à la source sur votre revenu net imposable			
Taux pour le foyer	0,00%		